

**Demande de réorientation semestrielle
pour l'année universitaire 2025**

Date de la demande : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Numéro étudiant : _____

De quel département dépendez-vous :

☐

STS

☐

LLSH

☐

DEG

☐

IUT

☐

Autre Etablissement d'enseignement Supérieur (Précisez lequel)

.....

.....

Inscrit(e) actuellement en : _____

Souhaite être réorienté(e) en : _____

Motivation(s) :

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- ☐ Photocopie de la pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- ☐ Photocopie du relevé de notes du baccalauréat
- ☐ Photocopie des bulletins de notes de toutes les années, semestres, trimestres d'études post bac (et diplômes ou attestation de réussite)

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné en commission d'admission

Partie réservée à la Commission d'admission

☐ 1 ^{ère} année	licences uniquement : ☐ TREC 5	☐ TREC 7
☐ 2 ^{ème} année	licences uniquement : ☐ TREC 5	☐ TREC 7
☐ 3 ^{ème} année	licences uniquement : ☐ TREC 5	☐ TREC 7
☐ 4 ^{ème} année	licences uniquement :	☐ TREC 7

Pour les validations complètes de semestres

Semestre.....	☐ validé sans note	☐ validé avec la note de	/20
Semestre.....	☐ validé sans note	☐ validé avec la note de	/20
Semestre.....	☐ validé sans note	☐ validé avec la note de	/20

Pour les validations partielles de semestres

Libellé(s) EC ou UE validé-e-(s)	semestre			
.....	...	☐ sans note	☐ avec la note de	/20
.....	...	☐ sans note	☐ avec la note de	/20
.....	...	☐ sans note	☐ avec la note de	/20
.....	...	☐ sans note	☐ avec la note de	/20
.....	...	☐ sans note	☐ avec la note de	/20
.....	...	☐ sans note	☐ avec la note de	/20
.....	...	☐ sans note	☐ avec la note de	/20
.....	...	☐ sans note	☐ avec la note de	/20
.....	...	☐ sans note	☐ avec la note de	/20

Décision de la commission d'admission

- ☐ Avis favorable en.....
- ☐ Avis défavorable (obligation de justifier)

Date : _____

Signature

Décision de la Présidente

- ☐ Avis favorable
- ☐ Avis défavorable

Date :

La Présidente de l'UNC ou son
délégué

**Ce formulaire est à déposer au bureau de scolarité de votre département avant
le 6 juin 2025**